

Le
Sommet
francophone
Paris, du 17 au 19 février
1986



The
Francophone
Summit
Paris, February 17-19,
1986

AFRIQUE DU SUD

MESURES ADOPTÉES PAR LE CANADA EN 1985 POUR MARQUER SON OPPOSITION À L'APARTHEID

1. Renforcement du "Code d'éthique" volontaire concernant les pratiques d'emploi des sociétés canadiennes opérant en Afrique du Sud:
 - nomination d'un administrateur indépendant et impartial;
 - introduction d'un modèle normalisé de présentation des rapports;
 - application du Code à toutes les compagnies canadiennes, y compris celles qui détiennent des intérêts minoritaires.
2. Resserrement de l'application de l'embargo des Nations Unies sur les livraisons d'armes pour mettre un terme aux exportations de matériel sensible comme les ordinateurs.
3. Application de l'embargo volontaire des Nations Unies aux importations d'armes sud-africaines.
4. Abrogation des accords conclus avec l'Afrique du Sud concernant la double imposition.
5. Suspension du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) pour le marché sud-africain.
6. Cessation des assurances émises par la Société pour l'expansion des exportations en faveur des entreprises canadiennes qui exportent en Afrique du Sud.
7. Adoption de lignes directrices publiques visant au boycott des contacts dans le domaine du sport amateur.
8. Annonce de la cessation de toute activité de transformation à façon de l'uranium namibien.